

sûr ; la comparaison ne la dément pas, mais elle est courte ; et l'histoire défaille un peu beaucoup. Il faudrait savoir comment s'appelait le Bourg-Chanin de Lyon avant le treizième siècle. Si d'infortune, le nom n'avait été inventé que bien après l'invasion bourgogne, tout l'édifice serait par terre. Il serait encore indispensable de savoir l'histoire des Bourg-Chanin de la campagne ; celle du Chaneins de la Bresse. Alors on serait éclairci, jusque-là l'on sera dans les « conditionales », lesquelles en dialectique, reçoivent toutes contradictions et impossibilités. « Si mon mulet transalpin voloit, mon mulet transalpin auroit ailes. » — Sans doute, mais vole-t-il ?

Si j'ai succédé à appeler l'attention des érudits sur ce point, ce sera déjà quelque chose. Ils reprendront un travail que je suis empêché d'achever par plusieurs raisons : la première c'est faute de savoir. Elle me dispense des autres.

Et que l'excellent et érudit baron Raverat me pardonne d'avoir pris licence de jeter quelques petits graviers dans son jardin. Dieu ! quelles meules de moulin ne pourrait-il pas jeter dans le mien !

PUITSPELU

*Lyonnois.*

P.-S. Là ! j'avais raison. Quand je vous le disais, que M. Guigue devait savoir comment s'appelait Chaneins au moyen âge ! Il m'écrivit qu'il s'appelait *Channes*, *Chanens* et *Channens*, soit en latin, soit en français, dans des textes qui ne remontent que jusqu'au treizième siècle.

De ceci il résulte :

1° Que les règles euphoniques indiquées plus haut reçoivent rigoureusement leur application. *Ein* est bien venu de *en* et non de *in*. Si l'on avait pu remonter plus haut que le treizième siècle, on aurait retrouvé le *c* primitif : *Cannens* au lieu de *Channens*.

2° Que la question ne peut être formellement tranchée, de savoir si Chaneins vient de *Canna*, *Cannenses*, ou bien de *Canens* blanc, blanchissant.

La forme *Channens*, par deux *n*, fait pencher pour *cannense*,